

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée du Parc des Loges - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée du Parc des Loges - CPGE - MPSI (10926)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée du Parc des Loges - CPGE - MPSI (10926)	Jury par défaut	Tous les candidats	38	970	497	373	42

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée du Parc des Loges - CPGE - MPSI (10926)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	251	120	94	7	16,7 %
			Masculin	719	377	279	35	83,3 %
			Total	970	497	373	42	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée du Parc des Loges - CPGE - MPSI (10926)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	121	14	8	1	2,4 %
				AB	246	129	64	15	36,6 %
				B	266	229	179	21	51,2 %
				TB	123	109	106	4	9,8 %
				TBF	14	11	11	0	0 %
				Total	774	492	368	41	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	5	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Diplômes étrangers équivalents au bac			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
				Sans mention	131	5	5	1	100 %
				AB	29	0	0	0	0 %
				B	17	0	0	0	0 %
				TB	9	0	0	0	0 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	187	5	5	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée du Parc des Loges - CPGE - MPSI (10926)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	688	459	342	38	90,5 %
			En réorientation	68	27	21	3	7,1 %
			Non scolarisés	29	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	177	7	7	1	2,4 %
			Autres	8	4	3	0	0 %
			Total	970	497	373	42	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée du Parc des Loges - CPGE - MPSI (10926)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	659	450	335	35
			Autres doublettes	97	40	31	6
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée du Parc des Loges - CPGE - MPSI (10926)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	87,2 %	91,8 %	91,5 %	85,4 %
		Autres doublettes	12,8 %	8,2 %	8,5 %	14,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne dans les matières scientifiques, en lettres et en langues	moyenne de l'élève et sa position par rapport à celle de la classe. Niveau de la classe.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences et acquis méthodologiques, savoir faire	appréciations des bulletins	Important
Savoir-être	Conduite et assiduité	Appréciations de l'ensemble des professeurs.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	lettres de motivation	cohérence du projet	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Il est attendu des résultats de bon niveau pour que le dossier soit acceptable. En dessous de 13 de moyenne (en coefficientant les moyennes des différentes disciplines) cette année, les dossiers ont été refusés.

Les mentions de perturbation et d'absentéisme sont rédhibitoires.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les dossiers sont préclassés grâce à un traitement algorithmique, puis les dossiers préclassés sont étudiés un à un par les membres de la commission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour entrer en MPSI, il est indispensable d'avoir suivi l'EDS de Mathématiques, et de préférence Physique-Chimie.
Les bulletins doivent montrer le sérieux, l'assiduité et l'investissement du candidat.

Signature :

CYRIL COUPAUD,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée du
Parc des Loges